

Banquiers privés, et "Private banking"

Autor(en): **Dérobot, Michel Y.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique Suisse en France**

Band (Jahr): **78 (1998)**

Heft 3: **Le Luxe : philosophie, économie, plaisir ...**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-889401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

externats, curriculum suisse ou international, année scolaire ou vacances, le nombre d'écoles privées suisses surprend toujours tant par leur nombre que par la variété des programmes proposés. Dans nul autre pays, la variété des programmes est aussi riche permettant d'obtenir les diplômes officiels suisses et d'autres internationalement reconnus (américain, anglais, français, italien, allemand, néerlandais et le bac international). Grâce au caractère cosmopolite et le haut niveau de formation d'une large partie de sa population, la direction des écoles trouve toujours un vivier de professeurs hautement qualifiés pour enseigner ces programmes internationaux.

Incomparable richesse de l'enseignement de langues modernes...

Dans ce pays multilingue où l'anglais a été ajouté en tant que langue internationale aux quatre langues nationales - allemand, français, italien et romanche - l'enseignement des langues modernes a toujours joué un rôle primordial d'où des méthodes pédagogiques renommées, alliant efficacité et modernité.

La Suisse est réputée non seulement pour ses excellentes écoles de gestion hôtelière et de tourisme, mais aussi pour ses « finishing schools » qui proposent aux jeunes filles des programmes innovateurs et adaptés aux exigences modernes. La Suisse attire et voit naître également une série d'universités et de « business & management schools » privées qui connaissent un succès grandissant. La langue d'instruction est souvent l'anglais.

Ainsi les écoles privées suisses sont en mesure d'offrir une éducation personnalisée, active et équilibrée, à l'abri de tensions ou d'agitations préjudiciables. Ouvertes sur le monde par tradition séculaire, elles permettent aux jeunes de toutes origines de vivre une saine compréhension des différences, une cohabitation pacifique et amicale, aussi importante que l'acquisition de connaissances et l'obtention de diplômes. +

Banquiers privés, et « private banking »

Michel Y. Dérobert

Secrétaire Général de l'Association des Banquiers Privés Suisses, Genève

L'expression « banquier privé » évoque l'idée de libre entreprise, de personnalités indépendantes, d'une tradition bien ancrée de discrétion, d'ouverture sur le monde, mais avant tout celle de la maîtrise d'un métier : la gestion de fortune et le commerce de valeurs mobilières.

Qu'est-ce qu'un banquier privé ? Il n'est pas aisé de cerner les caractéristiques de ces personnalités aux multiples facettes, conservateurs et progressistes, imprégnés de tradition et non conventionnels. Par définition, les banquiers privés sont inscrits au registre du commerce comme banquier ou établissement bancaire sous la forme juridique de raison individuelle, société en nom collectif ou en commandite voire en commandite par action. Contrairement aux autres banquiers, qui sont des sociétés de capitaux dont les engagements ne sont garantis que par leurs actifs, les banquiers privés répondent des engagements de leur maison à titre personnel.

La plupart des banquiers privés peuvent retracer leurs origines à des temps anciens, remontant dans certains cas jusqu'au XVIII^e siècle. Par leur spécialisation dans un domaine qui est devenu l'un des piliers de la banque helvétique, la gestion de for-

tune, les banquiers privés sont à l'origine de ce segment de la place financière connu sous le terme générique de « banque privée » ou - comme disent les Anglo-saxons - du



Crédit Suisse Hottinguer, Paris. Le Petit Salon.

« private banking ». Cependant, outre cette activité - pratiquée pour des clients aussi bien privés qu'institutionnels - leurs services incluent aussi une série de prestations spécialisées, telles que l'analyse financière, le négoce des valeurs mobilières, l'administration de dépôts et divers services de conseils juridiques, fiscaux ou comptables.

Les banquiers privés suisses sont affiliés à l'Association des Banquiers Privés Suisses dont le siège est à Genève. +